

→ **QDP UNAC HOP! PNC #ÉLABORATION** L'entreprise planifie des MEP de 30mn pour faire ORY-gare Montparnasse. Ceci est totalement irréalisable en moins de 1h voir 1h30 en fonction de la circulation. Il faut que cela change. Les DP UNAC PNC vous informent que notre organisation syndicale donnera aux PNC comme consigne syndicale, de partir d'Orly à l'heure prévue sur le planning au risque de manquer leur train.

RÉPONSE DIRECTION : Les temps en voie de surface doivent correspondre à ce qui est défini, et la programmation de temps irréalistes dans les plannings n'est pas acceptable. Nous ferons un rappel aux équipes.

→ **QDP UNAC HOP! PNC #DPNC** Sur la DBBOX, il y a le «Manuel des règles de port de l'uniforme», dernièrement mis à jour le 24/04/2015. Il existe aussi sur base, en format papier «Les uniformes PN/PS HOP», manuel des règles de port, dernière mise à jour 12/03/2013. Les DP UNAC PNC demandent si les PN doivent se conformer aux règles du manuel sur DDBOX, toujours en vigueur, ou aux règles d'un vieux manuel de 2013 plus restrictif et non connu par nos PN.

RÉPONSE DIRECTION : Pour le PNC secteur CRJ, le Manuel des règles de port de l'uniforme (modifié le 18/12/2012) et l'amendement à celui-ci, le Manuel des règles de port de l'uniforme-Amendement (modifié le 14/03/2013) sont disponibles sur TOMI, DBBOX ou au format papier. Ces manuels sont communs avec les PNC des secteurs ATR et EMB. Ils sont toujours en vigueur et, comme toute documentation professionnelle, doivent être connus par le PNC (CRW.4.5). Une refonte du manuel du port de l'uniforme est prévue pour la fin de l'année.

→ **QDP UNAC HOP! PNC #PAIE/DG** Les DP UNAC PNC souhaitent une explication sur le versement tardif et récurrent des frais PNC ex-DB...

REPONSE DIRECTION : Les frais du secteur CRJ sont traités selon les calendriers établis par les services Paie et Comptabilité ex-DB.

→ **QDP UNAC HOP! PNC #DRH** HOPDB a récemment été condamné par le président du tribunal prud'hommal, à accorder les CP demandés par un PNC à cause d'une réponse tardive (courrier reçu par le PNC le 17 au lieu de 15 comme prévu par la convention PNCDB). Les DP UNAC PNC demandent que compte faire HOP pour respecter les règles conventionnelles CP.

RÉPONSE DIRECTION : Les conventions doivent être appliquées et nous veillerons à les respecter notamment concernant les dates d'envoi des réponses aux CP.

→ **VOUS AVEZ UNE QUESTION DP?
CONTACTEZ VOS DP UNAC HOP! PNC PNC**



Christelle MASSON
PNC basée PARIS CDG
Qualifié Embreax

→ 06 73 39 74 31
christelle@unachop.com



Jenny TRACLET
PNC basée LYS
Qualifié Embreax

→ 06 21 52 33 04
jenny@unachop.com



Robertus EPWAMP
C/C basée PARIS ORY
Qualifié CRJ

→ 06 58 63 03 69
robertus@unachop.com



Gaëlle LEBOURDIEC
C/C basée PARIS CDG
Qualifié Embreax

→ 06 65 92 80 90
gaëlle@unachop.com



Fabrice LEVIEUX
C/C basée PARIS ORY
Qualifié CRJ

→ 06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com